

Un outil de commercialisation touristique à l'échelle du territoire

Les acteurs touristiques de Valmorel et des Vallées d'Aigueblanche étaient conviés à la salle des fêtes du Morel, jeudi dernier, pour la présentation d'un projet de création d'un outil de commercialisation à l'échelle du territoire.

André Pointet, président de la communauté de commune des Vallées d'Aigueblanche (CCVA), s'est réjoui de constater que nombreux élus et acteurs touristiques ont répondu présents à cette invitation. Il a rappelé que bien que l'initiative et la majeure partie des fonds nécessaires au lancement de ce projet soient publiques (CCVA et collectivités), le but ultime est l'intérêt général. C'est bien au bénéfice de tous les acteurs du territoire que ces efforts partagés sont consentis.



André Pointet, président de la CCVA et maire d'Aigueblanche ; Daniel Collomb, conseiller municipal de La Léchère et président de la Sogetoba ; Michela Magnino, directrice de la SAEM Valmorel Développement ; Christophe Mansouri, chargé de mission de la CCVA ; Sébastien Delrue, directeur de l'office de tourisme de Valmorel et des Vallées d'Aigueblanche ; Antoine Bellet, directeur de Domaine skiabe de Valmorel SA, ont participé à la présentation du projet.

Un site dédié pour faciliter les réservations

« Notre territoire se doit d'être mieux organisé commercialement et collégialement pour gagner de nouveaux clients et un meilleur remplissage », a expliqué André Pointet.

La mission de l'outil central de commercialisation est de rassembler l'offre touristique (tout type de logement, activités, services...), de l'organiser et de la commercialiser.

Son centre d'appel et son site dédié (www.valmorel-booking.com), entrée unique de réservation sur le futur site de l'office de tourisme, ont pour vocation de

répondre à un client de plus en plus pressé, exigeant et volatile et de lui faciliter sa réservation : simplicité, rapidité, praticité.

Cet outil s'inscrit dans une volonté d'instaurer une meilleure coordination de la stratégie touristique, de la promotion et de la commercialisation afin de capitaliser sur les efforts de chacun et gagner en fréquentation.

Les engagements financiers et humains de la CCVA, des collectivités locales ainsi que des privés pour la création de la société SAEM Valmorel Territoire Développement, qui portera cet outil de centrale de commercialisation, sont forts. La condition indispensable au



Les acteurs touristiques de la CCVA et les élus ont écouté la présentation du projet.

succès de cette démarche est une implication forte de tous les hébergeurs et acteurs touristiques du territoire.

Pour plus d'information sur le partenariat commercial ou sur l'actionnariat de la société SAEM Valmorel Territoire

Développement : valmorel.territoire.dev@gmail.com - 04 79 06 93 02. Clôture de la prise de participation de la société le 10 avril.